

Accessibilité

Site vyv-partenariat.fr



Cette page décrit le niveau d'accessibilité général constaté sur le site.

Il s'agit d'une déclaration de prise en compte des exigences internationales d'accessibilité, WCAG : Web Content Accessibility Guidelines, recommandations d'Accessibilité des contenus Web.

Ces règles sont éditées par le W3C, organisme de standardisation chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du Web.

Cette page fait partie d'un plan pluriannuel d'amélioration de l'accessibilité numérique actuellement en construction via une trajectoire accessibilité à 3 ans.

Les tests ont été réalisés par le centre de compétences d'accessibilité numérique du groupe : Le Centich

1. Résultat du 1^{er} audit de 1^{er} niveau

Il est à noter que l'audit instruit en janvier 2021, est un audit de 1^{er} niveau qui a été réalisé lors de la construction du site internet, alors que l'ensemble des contenus et développements n'étaient pas encore finalisés.

En lien avec le taux de conformité à la norme RGAA, il faut préciser qu'un critère validé doit être validé sur toutes les pages de l'échantillon, ce qui n'est pas le cas pour un audit de premier niveau.

Concernant l'état de conformité, le site groupe-vyv.fr a, à ce jour ; une conformité partielle, c'est-à-dire qu'au moins 50% des critères de contrôles du RGAA sont respectés.

2. Schéma pluriannuel

Nous travaillons actuellement à la mise en conformité de notre site via un plan pluriannuel en cours de construction.

2.1 Actions de sensibilisation et de formation

La direction du développement durable du Groupe VYV et le Centich accompagnent la direction de la communication dans la mise en conformité.

En plus du 1^{er} audit réalisé certains travaux sont d'ores et déjà en cours de planification :

- 1 sensibilisation à l'accessibilité numérique pour permettre une prise de conscience réelle de cet enjeu - **6 heures en distanciel**
- 1 formation spécifique pour la rédaction des supports et du contenu à publier sur site accessible aux personnes en situation de handicap - **2 jours en présentiel**

Ce dispositif est prévu à partir du 2^{ème} semestre 2021 car un certain nombre d'audit de sites internet de la galaxie digitale groupe sont étant encore en cours de réalisation.

2.2 Nouvel audit

Un nouvel Audit est prévu au dernier trimestre 2021.

3. Amélioration et contact

Vous pouvez nous aider à améliorer l'accessibilité du site en nous signalant les problèmes éventuels que vous rencontrez (informations manquantes ou difficiles à trouver, navigation, lisibilité...).

Pour ce faire, envoyez un courriel (mail) à "accessibilite@groupe-vyv.fr" (aucune autre demande, non liées à l'accessibilité du site groupe-vyv.fr, ne pourra pas être traitée via cette adresse). Merci de votre collaboration."

